

Acte N° 2023-01

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 27 janvier 2023,
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

Vu le code de l'éducation

Vu les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par la Conseil d'Administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés,

Prend l'acte suivant :

OBJET : Echanges sur l'avancée du projet PLURIEL 2024

Les membres du Conseil d'administration ont échangé sur l'avancée du projet de création d'une nouvelle université pluridisciplinaire.

La présidente indique que le Document d'orientation stratégique (DOS) est toujours en discussion et qu'il fait parfois l'objet de difficultés, malgré un accord incontestable des deux établissements sur le volet académique du projet. Les points de discussions portent notamment sur l'organisation institutionnelle et la gouvernance du futur établissement et en particulier, la détermination des instances, leur composition et leurs compétences respectives.

Il est désormais envisagé de présenter une première version du document d'orientation stratégique (DOS) en mars, l'équipe présidentielle travaillant activement sur le document. En ce qui concerne les étudiants et étudiantes, la présidente confirme qu'un groupe de travail sera organisé, afin d'échanger et d'émettre des propositions sur la version initiale du DOS. Le DOS sera soumis à discussion dans les différentes instances et groupes de travail, afin d'aboutir à une version consolidée et enrichie par les différents ajouts et amendements, en vue d'un vote en Conseil d'Administration.

La réflexion poursuit ainsi son cours en vue de la concrétisation du projet.

Fait à Lyon, le 31 janvier 2023

La Présidente de l'Université Lyon 2

Nathalie DOMPNIER

Le présent acte sera publié au recueil des délibérations et sur le site internet de l'Université à compter du 16 décembre 2022

Date de transmission au Recteur, chancelier des universités : 3 février 2023